

D OMPIERRE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : Le village est groupé sur le sommet d'une éminence, à droite de la route de Lons-le-Saunier à Orgelet.

Arrondissement de Lons-le-Saunier, canton, perception et bureau de poste d'Orgelet ; succursale, composée de Dompierre, Présilly, Senay et Saint-Georges ; à 5 km d'Orgelet et 14 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 512 m.

Il est traversé la route départementale n° 4, de Lons-le-Saunier à Genève, par les chemins vicinaux tirant à Orgelet, à Lons-le-Saunier et à Poids-de-Fiole et par le ruisseau de la Serpentine ou de la Thoreigne, qui y prend sa source.

Communes limitrophes : au nord Alièze, Nogna et Marnézia ; au sud Orgelet ; à l'est Mérona et Marnézia, et à l'ouest Présilly et Alièze.

Les maisons, composées d'un simple rez-de-chaussée, sont construites en pierre et couvertes un tiers en tuiles et le surplus en chaume. La population y jouit d'une grande aisance. On y remarque la belle habitation et le parc de M. Clément.

Population : en 1790 : 294 habitants ; en 1851, 352, dont 162 hommes et 190 femmes ; 77 maisons ; 94 ménages. En 2002 : 181 habitants.
Les habitants n'émigrent pas.

État-Civil : les plus anciens registres datent de 1640. Vocabulaire : Saint-Pierre et Saint-Paul.
Série communale déposée aux archives départementales où Dompierre a reçu les cotes 5 E 59/1 à /8. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 356 à 358, 3 E 3496 à 3502, 3 E 8092 et 3 E 10696. Tables décennales : 3 E 1283 à 1291.
Microfilmé sous les cotes 2 Mi 403-404, 5 Mi 429 à 431, 5 Mi 1228, 5 Mi 16, 5 Mi 1184 et 2 Mi 1029-1030.

Cadastre : exécuté en 1821 : 736 Ha, divisé en 1912 parcelles ; 336 Ha en terres labourables, 266 Ha en bois, 72 Ha en prés, 21 Ha en friches, et 19 Ha en mursers. Le sol, assez fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, des betteraves, des carottes fourragères, du chanvre, peu de fruits et de navette, du foin et beaucoup de fourrages artificiels.

On exporte le tiers des céréales et on importe le vin.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des mulets, et on y engraisse des cochons. 20 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait de grands progrès.

Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique annuellement 9.000 kg de fromage, façon Gruyère. On trouve sur le territoire des tourbières, non exploitées, une carrière exploitée de pierre à bâtir et de belle pierre de taille blanche, ainsi que d'abondantes sablières.



Les patentables sont : un maréchal-ferrant, un aubergiste, deux marchands merciers, un menuisier et un maçon ; les habitants fabriquent pendant l'hiver des filettes en bois, et en vendent pour environ 3.000 F par an.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère attenant au cimetière, une maison commune bâtie en 1844, contenant la mairie, la salle de la pompe à incendie, le logement d'un instituteur et celui d'une institutrice laïque, la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 36 élèves, et celle des filles par 40 élèves ; 1 puits communal en face de l'église, 3 fontaines, dont une avec lavoir, et 250 Ha 82 a de bois et pâtures.

NOTICE HISTORIQUE

Orgelet et ses environs sont si riches en monuments celtiques, qu'il n'est pas possible de mettre en doute leur haute antiquité. A Senay, hameau très rapproché de Dompierre, on a trouvé deux hachettes en bronze et des médailles gauloises.

La voie romaine de Lyon à Besançon, par le premier plateau du Jura, traversait le territoire de Dompierre, dans les contrées dites à la Pérouse ou au chemin des Allemands. Il est à présumer qu'une borne militaire, placée sur cette route, étant devenue un lieu de dévotion païenne, le christianisme lui aura fait substituer une statue de saint Pierre, qui aura communiqué son nom au village, Dominus Petrus. Les plaines d'Orgelet ont servi de champ de bataille aux Romains résistant aux invasions germaniques. Cette vaste et longue plaine est semée de tombeaux, des deux côtés de l'ancienne route dont nous venons de parler.

La culture a affaissé huit tumuli dans les pâturages près de Dompierre. Dans le village même, M. Clément a recueilli différents débris antiques. Le premier titre qui mentionne ce lieu est le diplôme de Frédéric Barberousse, de l'an 1184, par lequel cet empereur confirme à l'abbaye de Saint-Oyan, l'église de Dompierre, avec le prieuré et la chapelle de Saint-Georges.

Seigneurie : Dompierre dépendait en toute justice, haute, moyenne et basse, de la baronnie d'Orgelet. Les habitants étaient corvéables de corps et de biens à volonté. Ils devaient par feu deux chariots de bois au seigneur, une poule le jour de carnaval, trois rasettes d'avoine, une taille de 10 florins, payable tous les deux ans et une gerbe de froment, ainsi que des cens en argent et en grains, affectés sur chaque meix ou maison. Ils étaient tenus de faire le guet et garde, de se retirer, en cas d'imminent péril, au château d'Orgelet, et de contribuer à ses réparations. La communauté en corps devait un cens annuel de 100 sols estevenants, pour la faculté qui avait été accordée aux habitants de prendre du bois blanc dans les forêts de Treschez, de Taillièrre et de la Vallière, pour leur chauffage, la clôture de leurs champs et pour leurs constructions. Ils devaient en outre payer les forestiers pour la garde de ces bois.

Toutes ces charges étaient tellement lourdes, qu'elles excitaient de vifs murmures de la part des sujets. Le mécontentement était à son comble, lorsque tout-à-coup un complot fut formé pour ne plus rien payer. Les habitants savaient que les terriers de la seigneurie avaient disparu dans l'incendie d'Orgelet en 1639 ; ils profitèrent de cette catastrophe pour nier toutes leurs redevances. Les intendants de la maison d'Orange ne négligèrent rien pour les ramener amiablement à des sentiments meilleurs. Ils commencèrent, en 1700, par céder à la communauté un étang, sur lequel un moulin et un battoir, appelés le moulin Grezet, avaient existé, moyennant un faible cens. Le 22 mai 1741, un second traité intervint, par lequel les sujets consentirent à une rénovation du terrier, à condition que tous les cens et servis dont ils étaient chargés seraient réduits d'un tiers, et qu'ils auraient l'entière propriété du bois de Treschez.

Mairie : il y avait un fief de mairie qui fut longtemps possédé par une famille noble de nom et d'armes, faisant sa résidence dans une tour construite dans le lieu dit sur la Tour. En 1267, les enfants de Guillaume de Dompierre donnèrent au prieuré de Saint-Georges toutes les dîmes qu'ils avaient droit de percevoir sur le territoire de Dompierre.

Eglise : placée sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul, dont on célèbre la fête le 29 juin, était sous le patronage du prieur d'Arbois, à cause du prieuré de Saint-Georges. Elle est orientée et se compose d'un clocher, d'une tribune, d'une nef, d'une chapelle, d'un chœur et d'une sacristie.



Le chœur, seule partie ancienne de l'édifice, est voûté à ogives. Deux dômes superposés couronnent le clocher. Il existait dans la contrée dite à la Chapelle un ancien oratoire dédié à saint Antoine et à saint Nicolas. Comme il menaçait ruine, la famille Clément obtint, au XVII^e siècle, l'autorisation de l'annexer à l'église, et M. Clément en jouit aujourd'hui. Le cimetière renferme un des plus beaux tilleuls du département. Mesuré à hauteur d'homme, il a 5,40 m de circonférence.

Évènements divers : le marquis de Villeroy, général français, étant parti de Lons-le-Saunier pour aller faire le siège du château de Virechâtel, s'arrêta avec son armée, le 23 août 1639, à Dompierre, et y passa la nuit. Le lendemain, il fit mettre le feu au village. Pas une seule maison ne fut épargnée. Un second sinistre, arrivé en 1839, a détruit 5 maisons. Dix ans après, quinze autres maisons furent la proie des flammes. Au mois de juillet 1832, une épidémie typhoïde y fit beaucoup de victimes. Elle effraya tellement les populations, qu'on ne pouvait trouver de garde-malades. On fut obligé d'en conduire à Lons-le-Saunier.

Biographie : ce village a vu naître M. Berger, Jean-Joseph (1775), colonel en retraite, décoré de plusieurs ordres, et M. Faton, Pierre François (1805), jésuite et mathématicien distingué.